CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD
89e assemblée ordinaire
Le mercredi 12 mai 2021

Procès-verbal de la 89e assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le mercredi 12 mai 2021, de 18 h 35 à 21 h 36, par l'entremise de la plateforme Microsoft Zoom.

PRÉSENCES

Membres votants	Titre	Présences
Vacant	Sous-district 7	Vacant
Jeanne Boucher	Élève-conseillère	Virtuel
France Bourque	Sous-district 8	Virtuel
Michel Collette	Sous-district 5	Virtuel
Gilles Cormier	Sous-district 4	Virtuel
Michel Côté	Sous-district 9	Virtuel
Éric Demers	Sous-district 3	Virtuel
Paul Demers	Président, sous-district 2	Virtuel
Marc LeBlanc	Vice-président, sous-district 6	Virtuel
Roger Martin	Sous-district 1	Virtuel
Willy Wilondja	Sous-district 10	Virtuel
Personnel du DSFS	**Titre**	**Présences**
Nathalie Kerry	Directrice générale et secrétaire du CED par intérim	Virtuel, 18 h 35 à 21 h 36
Ghislaine Arsenault	Directrice des relations stratégiques	Virtuel, 18 h 35 à 21 h 36
David Després	Directeur des services administratifs et financiers	Virtuel, 19 h 03 à 21 h 36
Charline Morrison	Directrice des services à la petite enfance	Virtuel, 18 h 40 à 19 h 23
Sylvie Dallaire	Directrice des ressources humaines	Virtuel, 19 h 18 à 20 h 24
Mireille Bertin-Post	Directrice exécutive à l'apprentissage	Virtuel, 19 h 29 à 20 h 24
Isabelle Savoie	Directrice exécutive à l'apprentissage	Virtuel, 19 h 29 à 20 h 24
Marie-Josée Lagacé	Directrice des services de soutien à l'apprentissage	Virtuel, 19 h 29 à 20 h 24
Nadine Cormier-Dupuis	Directrice de l'imputabilité et de la performance organisationnelle	Virtuel, 19 h 29 à 20 h 24
Alain Poitras	Directeur du développement vie-carrière et des écoles communautaires entrepreneuriales	Virtuel, 19 h 32 à 20 h 24
Yves Doucet	Agent pédagogique Responsable de l'enseignement des cours d'Arts, de Musique, de F.P.S., de Sciences humaines et d'Anglais, ainsi que de la Construction identitaire et de la liaison avec les dossiers relatifs aux communautés des Premières nations	Virtuel, 19 h 12 à 20 h 14
Mario Chiasson	Directeur de la recherche, de l'innovation et du changement	Virtuel, 19 h 32 à 20 h 24
Tanya Doucet	Adjointe à la direction générale	Virtuel, 18 h 43 à 21 h 15
Louis Aubé	Spécialiste en soutien technologique	Virtuel, 18 h 43 à 21 h 15

1. Ouverture de la séance

1.1 Mot de bienvenue et mise à jour du président

Le président a ouvert la séance à 18 h 35 en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil et aux membres de la communauté qui se sont joints à cette réunion publique tenue virtuellement. Il a ensuite fait la reconnaissance du territoire traditionnel autochtone.

2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées

Les membres se sont référés à l'ordre du jour reçu avant la réunion. À la demande du président, certains points de l'ordre du jour ont changé de numérotation afin de faciliter le fonctionnement de la rencontre.

2021-05-12 – CED – DSFS – 953

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été modifié. (Marc LeBlanc, France Bourque)

Unanimité

L'ordre du jour se lira comme suit :

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue et mise à jour du président
2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées/non motivées
3. Déclaration de conflits d'intérêts
4. Considération et adoption du procès-verbal (88e réunion – 14 avril 2021)
 - 4.1 Questions découlant du procès-verbal
5. Lien avec la communauté
 - 5.1 Points des conseillers
 - 5.2 Petite enfance
6. Politiques
 - 6.1 Comité de planification des installations scolaires
 - a) Suivi – milieu éducatif à Saint-Paul
 - b) Mise à jour
 - c) Liste des priorités des grands projets d'immobilisation et des projets mi-vie 2022-2023
 - d) Liste des priorités des projets d'améliorations immobilières 2022-2023
 - e) Règlement du zonage : école Sainte-Thérèse
 - 6.2 Comité de la gouvernance et des politiques
 - a) Conflits d'intérêt (politique 1.2)
7. Vérification du rendement de la direction générale (monitoring)

Pause

8. Points d'information de la direction générale
 - 8.1 Rapport financier – DSFS
 - 8.2 Rapport financier – CED
 - 8.3 Recrutement d'enseignantes et d'enseignants
9. Points d'information de la présidence
 - 9.1 Budget 2049 pour la formation et concertation
 - 9.2 Prix Jean-Robert-Gauthier 2021 (FNCSF)

9.3 Prolongation du mandat d'un représentant au CA du Centre Sainte-Anne
9.4 Forum provincial sur l'éducation – 5 mai 2021 (retour)
9.5 Lettre – Article 23
9.6 Conseil de la jeunesse du DSFS
9.7 Procédure pour combler les postes vacants au Conseil
10. Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCENB)
11. Affaires nouvelles
12. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
13. Levée de la séance

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président a demandé si des membres avaient des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Aucun membre n'a déclaré de conflits d'intérêts.

4. Considération et adoption du procès-verbal (88e réunion – 14 avril 2021)

2021-05-12 – CED – DSFS – 954

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 88e assemblée ordinaire du CED tel qu'il a été présenté. (Michel Colette, Roger Martin)

Unanimité

Le conseiller LeBlanc félicite l'adjointe à la direction générale pour la qualité des procès-verbaux. Lorsqu'il en fait la lecture, il peut facilement revivre les propos de la rencontre.

4.1 Questions découlant du procès-verbal

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de sa 88e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

a) *4 - Considération et adoption du procès-verbal (87e réunion – 10 mars 2021)* : la conseillère Bourque avait mentionné qu'une erreur s'était glissée au point 5.1 Points des conseillers aux points des conseillers Bourque et Cormier. La correction a été apportée au procès-verbal.

b) *7.3 - COVID-19 - cliniques de vaccination et retour en classe (élèves du secondaire)* : une lettre a été envoyée au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et à la Santé publique afin d'exprimer les préoccupations du CED à l'effet que l'ensemble du personnel ne soit pas encore vacciné.

c) *8.2 - Poste vacant – sous-district 7* : une lettre a été envoyée à monsieur Réal Allain.

d) *8.5 - Traverse pour piétons – école Mgr-Marcel-François-Richard (Saint-Louis-de-Kent)* : une lettre a été envoyée au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance afin de l'encourager à travailler en collaboration avec le ministère du Transport pour assurer la sécurité des élèves du DSFS.

Correspondance

- Lettre de la FÉÉCUM au Premier ministre Higgs : sources de revenus provinciaux inexploitées

5. Lien avec la communauté
5.1 Points des conseillers

Chaque conseiller a eu deux minutes, lors d'un tour de table, pour exprimer ses préoccupations, poser des questions ou partager de l'information avec le Conseil.

Le conseiller Martin félicite les membres du Conseil qui ont été élus par acclamation. Il souhaite bonne chance aux conseillers qui passeront au processus d'élections. Il désire féliciter tout particulièrement madame Line Thibodeau, directrice du développement culturel et communautaire au Carrefour Beausoleil de Miramichi, qui fut élue par acclamation pour représenter le sous-district 1. Monsieur Martin a eu le plaisir de la côtoyer depuis plusieurs années et il est convaincu qu'elle sera un atout au sein du Conseil. Au niveau de ses activités en lien avec le CED, il a participé à la rencontre du 19 avril 2021 avec le ministre concernant les infrastructures, à la réunion du comité de gouvernance et des politiques le 20 avril ainsi qu'à une session de travail de la FCENB le 27 avril portant sur la planification stratégique.

Le conseiller Cormier a également participé à la rencontre du 19 avril avec le ministre au sujet des infrastructures. Puisqu'il arrive à la fin de son mandat, il profite de l'occasion pour partager ses préoccupations face aux discussions qui se passent dans quelques provinces en lien avec l'élimination ou la diminution du rôle des conseils d'éducation francophones. Même dans notre province, il y a des démarches en cours qui auront un impact sur la gouvernance en éducation. Au courant de ses neuf années au Conseil, il a vu le travail exceptionnel fait par les CED et malheureusement, le travail des conseillers d'éducation n'est pas reconnu au sein du gouvernement comme il devrait l'être. Le gouvernement ne semble pas reconnaitre que l'article 23 de la Charte est un droit acquis. Il y a du travail à faire pour les prochains CED de rappeler au gouvernement nos droits d'après la Charte. Il y aura également du travail à faire pour convaincre les parents de l'importance du travail des conseils d'éducation. Il faut donc sensibiliser le ministère, le gouvernement et les parents.

Le conseiller Collette réitère dans le même sens que le conseiller Cormier. Il tient à féliciter les membres élus au Conseil. Il souhaite lancer le message qu'il est important que les gens de la communauté s'engagent pour l'avenir de nos jeunes. Son expérience au Conseil lui a permis de valoriser encore plus l'éducation francophone de ses enfants. Il est important que la communauté prenne l'éducation des jeunes à cœur et s'engage le plus possible.

Le conseiller Côté a participé à la rencontre du CPAE du Centre scolaire Samuel-de-Champlain. Le sujet de la francisation était, encore une fois, à l'ordre du jour. Il a l'impression que ce sujet est autant présent dans les communautés minoritaires telles que Miramichi et Fredericton. Dans ces communautés, l'école francophone est souvent la seule exposition au français chez les jeunes. À l'extérieur de l'école, et parfois à la maison pour des familles exogames, tout se passe en anglais. Le modèle hybride a donc causé beaucoup de retard en francisation. Il y a une régression au niveau des apprentissages et une perte des acquis. Il faudra donc faire des bouchées doubles ou triples dès le début de la rentrée l'an prochain pour accomplir du rattrapage au niveau de la francisation. Sa deuxième préoccupation est au niveau des ressources humaines. Il souhaite qu'au niveau de la planification de la rentrée scolaire, que tout le personnel qualifié et certifié sera en

place. Il ne faut pas attendre à la dernière minute. Il exprime également qu'il a des préoccupations quant au process de consultation qui sera mis en œuvre par les représentants du ministère qui mènent une initiative sur la gouvernance.

Le conseiller LeBlanc a enchainé sur les propos du conseiller Côté au sujet de l'initiative de consultation sur la gouvernance. Il se dit inquiet et déçu du processus entamé par le ministère en excluant les conseils d'éducation, jusqu'à un certain point. Il espère que les messages continueront d'être faits auprès du ministère pour démontrer l'importance du conseil d'éducation. Depuis la dernière rencontre, il a participé au forum sur l'éducation le 5 mai 2021. Ce forum s'est bien déroulé. Il a aussi participé à la réunion du CPAÉ de l'école Anna-Malenfant. Au niveau de l'école Sainte-Thérèse, le CPAÉ attend la réponse du Conseil au sujet du zonage. Pour le prochain conseil, il dit que le conseil est déjà entre bonne main avec les gens qui ont été élus par acclamation et ceux qui retournent. Il est confiant que les nouveaux membres qui s'y ajouteront pourront bien contribuer.

La conseillère Bourque a assisté à la rencontre du CPAÉ de l'école Le Mascaret. Il y a de beaux projets qui se concrétisent. Il y a aussi eu une discussion au sujet du manque de représentation de la communauté aux postes de conseiller d'éducation aux élections. Un parent lui a fait la remarque que les parents ne connaissent pas suffisamment le conseil d'éducation et son rôle. Malgré les efforts consacrés pour faire connaitre le CED avec des vidéos sur les réseaux sociaux, il faudra donc que le nouveau Conseil se penche sur de nouvelles façons de faire connaitre le conseil d'éducation. Si un parent ne connait pas le CED, il risque qu'il ne connaisse pas non plus la FCENB. Il ne verra donc pas les messages de la fédération passer sur les réseaux sociaux à moins qu'il ait cliqué « j'aime » sur la page Facebook de la fédération. Elle souhaite également féliciter les trois nouveaux étudiants qui ont été élus à leur conseil et en particulier à Alexis Bourque qui sera le prochain élève-conseiller.

L'élève-conseillère Jeanne Boucher a dit qu'elle a déjà entamé les discussions avec Alexis Bourque et elle voit déjà qu'il sera un très bon ajout auprès du conseil. Au niveau de la visibilité du conseil, elle a l'impression que cela se fait surtout de bouche à oreille. Avant son entrée au CED, elle ne connaissait pas le CED, elle voit donc qu'il y a du travail à faire pour améliorer la visibilité du Conseil. Au niveau du point de la francisation, elle voit que c'est très vrai. Elle a aussi remarqué qu'il y a très peu d'engagement à la vie scolaire en raison de la pandémie. Il va falloir regarder ça de près et déterminer l'impact de la COVID-19 en lien avec la vie scolaire. Elle a aussi eu une réflexion au niveau du Jour de la Terre. Elle a remarqué qu'avec la pandémie, on parle beaucoup moins de l'environnement. L'an prochain, il faudra reprendre le dossier et continuer à faire des efforts à ce niveau.

Le conseiller Wilondja remercie tous les conseillers qui vont terminer leur mandat pour leur contribution au cours des années. Il offre ses félicitations aux conseillers élus par acclamation et à ceux qui vont revenir. Il a participé à la réunion du CPAÉ de Fredericton. Il y a un besoin criant de personnel enseignant et il souhaite qu'une attention particulière y soit apportée. Il partage également ses inquiétudes quant au processus de consultation sur la gouvernance. Il dit que même s'il termine son mandat, le nouveau conseil peut compter sur son appui. Il sera important de faire la promotion du Conseil et augmenter la collaboration et la participation active avec l'association des parents.

Le conseiller É. Demers est satisfait de la rencontre au sujet des infrastructures avec le ministre le 19 avril 2021. Il donnera sa mise à jour du comité e planification et des infrastructures au point 6.1. Le 5 mai 2021, il a également participé à une rencontre pour réviser la politique alimentaire 711

avec madame Rachel Schofield. Il a adoré sa participation au conseil et a hâte aux résultats des élections tenues le 10 mai 2021. Les noms des personnes élues seront connus le 25 mai 2021.

Le président P. Demers félicite les conseillers qui seront élus au prochain conseil. Il a participé à une rencontre du projet pilote S'entr'Apprendre. C'est un projet très innovateur qui permet des apprentissages basés sur la réalité des jeunes d'aujourd'hui.

5.2 Petite enfance

Madame Charline Morrison, directrice des services à la petite enfance du DSFS, a souligné les efforts d'accompagnement des personnes exploitantes et directrices des garderies afin de développer leur leadership. Alors que plusieurs sessions ont eu lieu depuis 2019, l'équipe a récemment proposé un cadre de leadership en petite enfance afin d'assurer la livraison de formations plus stratégiques qui répondent mieux à leurs besoins.

Par ailleurs, madame Morrison a souligné la participation des membres de son équipe à la première édition virtuelle du Symposium national en petite enfance, organisé par l'Association des collèges et des universités de la francophonie canadienne et qui a lieu les 12 et 13 mai 2021.

Le conseiller É. Demers demande si la formule virtuelle sera gardée dans les années à venir. Madame Morrison a dit qu'il y a eu excellent taux de participation avec la formule virtuelle. Il y aura donc des rencontres présentielles et des rencontres virtuelles.

Le président félicite les éducatrices en garderie qui sont « mères-veilleuses ».

6. Politiques

6.1 Comité de planification des installations scolaires

Le président du comité, Éric Demers, a fait un compte rendu de la rencontre du comité de planification des installations scolaires qui a eu lieu le 26 avril 2021.

a) Suivi – milieu éducatif à Saint-Paul

Le président du comité, É. Demers, rappelle au Conseil que le point avait été discuté à la réunion du CED du 18 novembre 2020 :

> Extrait du PV de la 83e réunion du CED (18 novembre 2020) :
> *Lors de la réunion du 9 novembre 2020, le comité de planification des installations scolaires a discuté des services éducatifs dans la communauté scolaire de Saint-Paul. Le conseiller É. Demers explique que le comité s'est entendu de proposer au Conseil l'embauche d'un consultant qui examinera la faisabilité de ce projet.*
>
> *2020-11-18 – CED – DSFS – 892 : Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil voit à l'embauche d'un consultant afin d'étudier la faisabilité des services éducatifs de la maternelle à la 2e année dans la communauté de Saint-Paul avec une composante à la petite enfance.*

Il a souhaité ramener la discussion à la table du Conseil et faire une mise à jour du dossier avant que le nouveau conseil soit mis en place. Il a eu quelques discussions avec monsieur Marc Henrie. La communauté de Saint-Paul s'est rencontrée à une ou deux reprises mais cela n'a pas été facile

de se mobiliser en raison de la pandémie. En ce qui a trait à un service de garderie, il est difficile de revenir sur ce qui existait auparavant car les locaux du centre communautaire sont maintenant utilisés par d'autres organismes communautaires.

La conseillère France Bourque suggère que la communauté fasse une présentation au Conseil. Selon elle, il serait un peu tôt de procéder à l'embauche d'un consultant puisque la communauté n'a pas encore fait de proposition au Conseil.

Madame Charline Morrison a une rencontre prévue avec monsieur Henrie dans la semaine du 24 mai 2021 pour reprendre la discussion. Elle a trouvé un modèle des États-Unis qui pourrait possiblement s'apprêter à la communauté de Saint-Paul. Ce modèle « *Early Learning Communities* » propose des conditions essentielles, des indicateurs et des cibles pour mesurer la capacité de maturité de la communauté par rapport à la priorité qui est accordée à la petite enfance. Ce modèle l'a apporté à réfléchir. Est-ce qu'on connait vraiment où se situe la communauté de Saint-Paul par rapport à la petite enfance? Quel est le sentiment d'urgence? Quelle est la volonté de cette prise en charge? Les locaux représentent un obstacle mais l'opération d'une garderie éducative est un grand investissement pour un conseil d'administration. Madame Morrison prévoit discuter de ce modèle et de sa réflexion avec monsieur Henrie. Elle aimerait savoir s'il y aurait façon de mobiliser la communauté, d'explorer la volonté de la communauté et dresser un plan pour regarder aux conditions essentielles du modèle. Ce serait un cadre de travail qui se prêterait bien à la communauté.

Le conseiller Cormier souligne que le Conseil a fait une offre à la communauté de Saint-Paul au tout début. Un plan d'action a été élaboré, le Conseil a complété toutes ses responsabilités envers ce plan d'action. Il reste maintenant à la communauté Saint-Paul de décider le projet qui l'intéresse et qu'elle veut entreprendre. Il faut faire attention car ce n'est pas le projet du Conseil. C'est un projet qui doit être conçu de la communauté de Saint-Paul. Le Conseil doit donc rester en attente de la proposition de la communauté. Le Conseil sera à leur écoute et sera là pour donner son appui.

Le conseiller Côté demande s'il y avait façon d'explorer s'il y aurait assez d'enfants dans la communauté pour offrir des services comme Francobulles (1 heure par semaine) ou de commencer de la francisation pour démontrer une bonne volonté de vouloir aider cette communauté. Madame Morrison dit que ce serait possible et qu'il pourrait y avoir des interventions à deux niveaux : services individuels ou systémiques (engagement de la communauté).

Le conseiller É. Demers est satisfait de la discussion. Il propose d'assister à la rencontre prévue avec monsieur Henrie et madame Morrison.

Le président remercie madame Charline Morrison.

b) Mise à jour

Le président du comité, Éric Demers, a fait une mise à jour de quelques dossiers en cours qui furent discutés à la rencontre du comité de planification des installations scolaires du 26 avril 2021.

Démo d'un nouveau logiciel « Baragar » : monsieur Bernard Belliveau, gestionnaire de projets au District scolaire francophone Sud, a fait une présentation au sujet d'un nouveau logiciel de planification personnalisée pour les districts scolaires. Il permettra de faire des prévisions démographiques pour la planification des installations scolaires.

École Moncton : les travaux de construction se déroulent bien. Tout semble respecter l'échéancier pour l'ouverture de janvier 2023.

Roulottes : pour la rentrée de septembre 2021, on prévoit avoir possiblement besoin d'ajouter une roulotte à l'école Le Sommet et 3 à l'école Champlain.

Système de ventilation au sein des écoles : le ministère a mis des fonds pour une étude des systèmes de ventilation au sein des écoles. Il y aura une liste provinciale qui sera préparée par la province pour prioriser les écoles qui n'ont pas de système de ventilation. Ceci touche deux écoles de notre district, soit les écoles Blanche-Bourgeois et Calixte-F.-Savoie. Monsieur Després ajoute qu'il parait que la province accordera 5.6 millions $ disponibles sur 2 ans. La liste sera priorisée selon les résultats des tests de qualité de l'air selon de niveaux de de CO^2 présents à l'intérieur des écoles.

École Carrefour Beausoleil : le conseiller Roger Martin demande s'il y a des nouveautés en lien avec le comité formé pour l'agrandissement futur de l'école Carrefour Beausoleil. Monsieur Després dit qu'en raison de la pandémie, le comité ne s'est pas rencontré cette année. Cependant, le suivi au niveau des inscriptions se fait de très près.

Étude démographique de la région de Miramichi : l'étude démographique pour la région de Miramichi est en cours avec la firme Juristes Power.

Lettre du CPAÉ de Mathieu Martin : cette lettre reçue à la dernière rencontre sera traitée au point c.

Terrain à proximité de l'école Grande-Digue : un terrain à proximité de l'école Grande-Digue est à vendre. On s'inquiète d'une possibilité de défis à régler au niveau des droits de passage pour se rendre au terrain de jeu.

Lettre du CPAÉ de l'école Le Mascaret : la conseillère madame France Bourque a dit qu'à la dernière réunion du CPAÉ, elle a appris que le CPAE attend une réponse du CED au sujet d'une lettre en lien avec des questionnements par rapport à la nouvelle école de Moncton. Elle croit qu'il y avait une autre école qui attendait une réponse également. Le président demande de faire un suivi afin de vérifier si ces lettres furent répondues.

c) Liste des priorités des grands projets d'immobilisation et des projets mi-vie 2022-2023

Le président du comité de planification des installations scolaires, É. Demers, a fait référence à la liste des priorités des grands projets d'immobilisation et des projets mi-vie 2021-2022 soumise l'an passé :

1. Une nouvelle école à Saint-Jean
2. L'école Louis-J.-Robichaud, reprise des travaux mi-vie et bureaux DSFS (Shédiac)
3. Nouvelle école sur la rive sud de Fredericton
4. L'école Abbey-Landry, agrandissement (Memramcook)
5. L'école Carrefour Beausoleil, agrandissement (Miramichi)
6. L'école Mathieu-Martin, mi-vie (Dieppe)
7. L'école Saint-Henri, mi-vie (Moncton)

8. L'école Mgr-Marcel-François-Richard, mi-vie (Saint-Louis)
9. L'école Amirault, mi-vie (Dieppe)

Le Comité de planification des installations scolaires recommande les modifications suivantes pour la liste des priorités 2022-2023 :

- Suggestion de modifier numéro 3 à agrandissement École Sainte-Anne et projet mi-vie (Fredericton) suite à la réception du rapport Ernst & Young.
- Suggestion de modifier numéro 6 pour inclure un ajout de gymnase au projet mi-vie.
- Suggestion d'ajouter numéro 10, construction nouvelle école Moncton après 2025.

Le Conseil maintient la construction d'une nouvelle école à Saint-Jean et la reprise des travaux mi-vie à l'école Louis-J.-Robichaud comme priorités. À la lumière de nouvelles données, le Conseil d'éducation remplace, dans la liste de priorités, la construction d'une nouvelle école sur la rive sud de Fredericton par des travaux d'agrandissement à l'école Sainte-Anne. Les écoles Abbey-Landry et Carrefour Beausoleil nécessitent un agrandissement, tandis que les écoles Mathieu-Martin, Saint-Henri, Mgr-Marcel-François-Richard et Amirault figurent sur la liste de priorités des projets mi-vie. Enfin, alors que les travaux vont bon train dans la construction de la nouvelle école à Moncton, qui devrait ouvrir ses portes en 2023, le CED entrevoit déjà la nécessité d'une nouvelle école dans cette région après 2025.

2021-05-12 – CED – DSFS – 955

ATTENDU QUE l'article 23 de la Charte des droits et libertés garantit les droits d'éducation des peuples minoritaires;
ATTENDU QUE le Centre scolaire Samuel-de-Champlain a déjà un manque d'espace qui le force à louer des locaux de l'ARCf depuis 3 ans;
ATTENDU QUE la population étudiante dans cette école continue de croitre à un rythme continu et la capacité fonctionnelle en matière de locaux sera dépassée à compter de 2022;
ATTENDU QU'il est critique de débuter la planification d'une nouvelle école qui devra ouvrir ses portes en 2024;
ATTENDU QUE le projet de rénovation mi-vie à l'école Louis-J.-Robichaud était déjà entamé et a été interrompu à cause des compressions budgétaires dans le budget d'infrastructure;
ATTENDU QU'il est urgent de reprendre les travaux de rénovation dans cette école dont l'année de construction remonte à 1969;
ATTENDU QUE l'installation des bureaux du district dans cette école rénovée permettra à la province d'éviter des couts de location à moyen et long terme;
ATTENDU QUE le Centre Sainte-Anne connait des défis en matière d'espace;
ATTENDU QUE la population étudiante au Centre Sainte-Anne de Fredericton continue de croître à un rythme de plus de 200 élèves d'ici 2025 et va dépasser la capacité maximale peu après;
ATTENDU QUE le Conseil d'éducation réitère l'importance de respecter les choix de l'ordre des priorités établi par le Conseil d'éducation;
ATTENDU QUE l'accès à l'éducation en français soit respecté pour tous les élèves francophones du district;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil d'éducation du DSFS émette la liste des priorités des grands projets d'immobilisation et des projets mi-vie 2022-2023 suivante au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance :

1 Nouvelle école à Saint-Jean;
2 L'école Louis-J.-Robichaud, reprise des travaux mi-vie et bureaux DSFS (Shédiac);
3 L'École Sainte-Anne, agrandissement et mi-vie (Fredericton);
4 L'école Abbey-Landry, agrandissement (Memramcook);
5 L'école Carrefour Beausoleil, agrandissement (Miramichi);
6 L'école Mathieu-Martin, ajout de gymnase et mi-vie (Dieppe);
7 L'école Saint-Henri, mi-vie (Moncton);
8 L'école Mgr-Marcel-François-Richard, mi-vie (Saint-Louis);
9 L'école Amirault, mi-vie (Dieppe);
10 Nouvelle école à Moncton après 2025.

(Éric Demers, Michel Côté)

Unanimité

d) Liste des priorités des projets d'améliorations immobilières 2022-2023

Le président du comité a ensuite demandé au directeur des services administratifs et financiers de présenter la liste des priorités des projets d'améliorations immobilières et d'équipement immobilier identifiées par l'équipe des installations du DSFS. Selon le budget identifié, environ 5 à 7 projets d'amélioration pourront être effectués durant la prochaine année, à moins d'imprévus majeurs.

2021-05-12 – CED – DSFS – 956

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte la liste des priorités des projets d'améliorations immobilières 2022-2023 telle qu'elle a été présentée. (Éric Demers, Marc LeBlanc)

Unanimité

e) Règlement du zonage : école Sainte-Thérèse

Le directeur des services administratifs et financiers explique que son équipe n'a pas été en mesure de déterminer le nombre de fratries dans les nouvelles zones car le système d'inscription des élèves ne capte pas les champs d'information au sujet des frères et sœurs et leur date de naissance. Il aurait fallu que ces champs soient ciblés en septembre dans la fiche démographique afin de pouvoir capter les données et analyser l'impact sur le zonage. Cependant, l'équipe travaille à trouver des solutions afin que ces données soient captées dorénavant. Un sondage pourrait possiblement être administré auprès des parents. Toutefois, la fiabilité des résultats du sondage dépendra du taux de réponse des parents.

Le conseiller LeBlanc demande à quel moment à l'automne aura lieu la séance publique pour les parents. Monsieur Després répond que ce serait possible à la mi-novembre lorsqu'on aura un meilleur portrait des inscriptions et de l'impact sur le zonage.

Le conseiller LeBlanc demande également de clarifier le fonctionnement de l'inscription des maternelles en septembre 2021.

2021-05-12 – CED – DSFS – 957

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte que les inscriptions des élèves de la maternelle des zones ciblées par un règlement de zonage en 2022 se déroulent à l'école anticipée (en prévision d'un changement de règlement de zonage pour les zones 317 et 320 de l'école Anna-Malenfant (M-5) vers l'école Sainte-Thérèse (M-5) en 2022. (Marc LeBlanc, Gilles Cormier)
Unanimité

6.2 Comité de la gouvernance et des politiques
a) Conflits d'intérêt (politique 1.2)

La présidente du comité de la gouvernance et des politiques, F. Bourque, a fait un résumé de la rencontre du 20 avril 2020 qui s'est déroulée virtuellement.

Le comité a complété son mandat au niveau du calendrier de révision des politiques. Ils ont donc profité de la rencontre pour dresser une liste de points qui pourront apparaitre au prochain calendrier de révision des politiques du nouveau Conseil.

Le président Demers ajoute qu'à la prochaine réunion du comité de la gouvernance et des politiques du 18 mai 2021, le point des « autoévaluation des réunions du Conseil » apparaitra à l'ordre du jour. Le rapport des autoévaluations sera alors examiné par le comité et celui-ci pourra faire une recommandation au nouveau conseil.

a) Politique 1.2 - Conflits d'intérêts des membres du conseil

Le président a fait le suivi auprès de la FCENB en ce qui a trait à la création d'un hyperlien à l'intérieur de la Politique 1.2 – Code d'éthique des membres du Conseil et ce, afin d'avoir accès au Code d'éthique de la FCENB. Le Code d'éthique de la Fédération pourra donc être placé sur le site Web du DSFS. Ainsi, il sera possible de faire l'hyperlien.

Ce point n'a pas été discuté. Il sera apporté à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité de la gouvernance et des politiques.

7. Vérification du rendement de la direction générale (monitoring)

La directrice générale par intérim, madame Nathalie Kerry, et les membres de l'équipe de gestion ont fait état des enjeux prioritaires en temps de pandémie. Il a été question des coûts additionnels liés à la gestion de la pandémie dans le milieu scolaire. De plus, l'équipe a souligné des initiatives en lien avec la santé mentale et le mieux-être, dont l'adoption de la Politique 713 portant sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, les formations Premiers soins en santé mentale, et le WMA (Wellness Inc.) afin d'appuyer les écoles dans la mise en place de stratégies favorisant le mieux-être des employés. Une mise à jour a aussi été faite dans le dossier de la construction identitaire et les données trimestrielles illustrant les progrès au tableau de bord équilibré du district ont été présentées. Malgré la pandémie, le district note des gains dans plusieurs domaines.

2021-05-12 – CED – DSFS – 958

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport d'état d'avancement des priorités du district en période de pandémie tel qu'il a été présenté. (Marc LeBlanc, France Bourque)

Unanimité

PAUSE
Les micros et vidéos de la session virtuelle sont fermés pendant la pause qui débute à 19 h 24. L'enregistrement de la séance est alors interrompu. Le Conseil a repris la séance ordinaire à 20 h 33.

8. Points d'information de la direction générale

8.1 Rapport financier – DSFS

Étant donné la fin d'année financière, le rapport financier du budget du DSFS en date du 31 mars 2021 a été présenté aux membres du Conseil.

Le directeur des services administratifs et financiers a précisé que cette année a été une année financière très difficile à gérer en raison de la pandémie. Ce fut un réel défi de suivre l'évolution des dépenses et d'estimer les prévisions budgétaires. L'équipe de comptabilité a fait un travail exceptionnel. Puisque le district a fait l'embauche de personnel additionnel, cela a demandé beaucoup d'efforts au niveau des dépenses reliées à la suppléance et les prévisions des bénéfices de ces suppléants puisqu'il y a toujours une variance entre les couts réels et les montants accordés par le ministère.

Grâce à l'entente signée avec le ministère au début de l'année, le district était rassuré que les dépenses reliées à la COVID-19 seraient absorbées par le ministère. L'heureuse nouvelle est que le district n'aura pas besoin de toucher au surplus accumulé de l'an dernier. Le ministère a permis de reporter le surplus à l'an prochain. Le rapport financier indique un surplus budgétaire de 627 288 $. De ce montant, il y a un montant de 325 000 $ qui, selon la Loi, peut être reporté au budget de l'an prochain.

Au niveau des prévisions budgétaires, il y a deux facteurs qui ont un peu surpris le district soit les coûts opérationnels des autobus (kilomètres encourus pour trajets additionnels) et les dépenses de suppléance qui furent, tous les deux, moins élevées que prévus initialement.

Le directeur des services administratifs a répondu à quelques questions des membres du Conseil. Le conseiller É. Demers ajoute qu'il sera important, lors de l'adoption du plan de dépenses en juin, de faire des pressions auprès du ministère pour le sensibiliser aux besoins financiers grandissant du district au niveau des coûts reliés à l'immigration et à la francisation.

2021-05-12 – CED – DSFS – 959

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le dépôt du rapport financier du CED en date du 31 mars 2021 tel qu'il a été présenté (Éric Demers, Marc LeBlanc)
Unanimité

Le président félicite monsieur Després et toute son équipe pour le travail accompli surtout avec un système de paie et un système financier désuet en voie de remplacement d'ici quelques années.

8.2 Rapport financier – CED

Un rapport financier détaillé en date du 31 mars 2021 a été présenté aux membres du Conseil. Une question est survenue au sujet de la date du rapport puisque la colonne des dépenses indique « au 30 avril » alors que le rapport est « pour la période se terminant le 31 mars 2021 ». Monsieur Després va vérifier. Les membres ont choisi d'attendre la réponse avant de procéder à une proposition.

Le point du rapport financier du CED en date du 31 mars 2021 sera donc reporté à la réunion de juin afin de procéder à l'adoption du rapport.

Il y a eu une question au sujet des dépenses reliées aux services de consultation. Monsieur Després précise que ce sont les frais reliés aux deux études démographiques.

Le conseiller Cormier recommande d'écrire une note explicative au rapport financier pour préciser qu'exceptionnellement, le conseil a choisi de commander deux études démographiques lors de l'année financière 2020-2021 car il prévoyait entreprendre moins de dépenses de déplacements du conseil et de formations en raison de la pandémie. Le conseiller É. Demers ajoute qu'une discussion devra avoir lieu lors de l'adoption du budget de gouverne car il y aura encore des frais de services de consultation au courant de la prochaine année.

8.3 Recrutement d'enseignantes et d'enseignants

Madame Kerry a expliqué que le DSFS connaît des défis au niveau du recrutement des suppléantes et suppléants en enseignement, particulièrement dans la région de Fredericton et Saint-Jean et dans le nord du district (Baie-Sainte-Anne, Saint-Louis-de-Kent et Miramichi). Selon la directrice générale par intérim, des efforts sont déployés afin d'accroître le personnel disponible pour faire de la suppléance. Elle partage que, l'an dernier, l'équipe des ressources humaines avait accordé 232 entrevues (enseignants, assistants, concierges, chauffeurs, etc.) au courant de l'année alors que cette année l'équipe a accordé 406 entrevues (dont 129 entrevues pour des enseignants). Pour les écoles qui sont plus difficiles à combler, le district prévoit ajouter à la planification deux postes de suppléants flottants par école pour aider à remédier à la situation. Au moins, il y aura des personnes sur place pour combler les besoins urgents.

Des campagnes de publicité sont mises en œuvre, mais des démarches sont également faites auprès du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance afin de faire valoir les besoins du district en matière de ressources humaines et de solliciter son appui.

Le conseiller Michel Côté remet l'accent sur l'importance d'avoir des enseignants certifiés et de qualité. Il dit que la région de Saint-Jean vit un grand défi de rétention des élèves. Récemment, il a eu plusieurs interactions avec des parents d'enfants des 11e et 12e années. La raison que leurs enfants ont quitté vers le district anglophone est la qualité de l'enseignement. Il explique qu'il y a des enseignants remarquables qui arrivent, ils sont là pour quelques années et aussitôt qu'ils obtiennent leur contrat B, ces enseignants quittent vers Moncton. Tout est alors à recommencer avec des nouveaux enseignants. Il est donc important que des incitatifs financiers ou autres soient mis en place. Il faut penser différemment afin de régler cette pénurie d'enseignant.

Le conseiller Wilondja exprime que la situation du manque de personnel à Fredericton est très grave. Madame Kerry dit que certains étudiants universitaires viennent de terminer leurs études et il sera peut-être possible de les ajouter à la liste de la suppléance.

Le conseiller É. Demers ajoute également que des efforts doivent être fait au niveau de la reconnaissance des acquis des nouveaux arrivants. Il y aurait aussi des incitatifs qui peuvent être offerts par les municipalités, par exemple, le gel des impôts fonciers.

Une rencontre est prévue le 14 mai 2021 avec le ministère et l'AEFNB. Madame Kerry va insister de l'urgence de la situation et ainsi voir s'il y a des façons que le personnel enseignant puisse recevoir des incitatifs afin de combler des postes dans diverses communautés et aussi les encourager à rester. Elle dit que les démarches sont également en cours avec l'Université de Moncton pour offrir un baccalauréat en éducation à temps partiel tout en poursuivant la suppléance au niveau du district.

Le président est d'accord et il dit que le ministère devra aider également. Il faudra faire des plans à court terme et à long terme.

9. Points d'information de la présidence

9.1 Budget 2049 pour la formation et concertation

Le président a fait une mise en contexte afin d'expliquer la situation du budget 2049. En juin 2018, le CED du District scolaire francophone du Nord-Est a choisi de se retirer de la Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCÉNB). Le CED-NÉ a alors fait des démarches auprès du ministère pour recevoir une part de l'enveloppe budgétaire. Ce budget 2049 couvre le salaire du personnel de soutien de la FCÉNB, ainsi que les frais de la concertation, la formation et la collaboration entre les CED. En 2019, une part de l'enveloppe budgétaire fut accordée au CED-NÉ par le ministère. Le personnel de soutien de la FCÉNB a donc continué d'offrir ses services à la FCÉNB pour les CED-S et CED-NO puisque le CED-NÉ n'avait pas besoin de ces services.

Un avis juridique fut reçu en juin 2019 par la firme Juristes Power concernant les services du personnel de soutien qui sont attribués aux CED en vertu de la Loi sur l'éducation.

Selon cet avis juridique, cette enveloppe budgétaire du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance était accordée dans l'esprit de la formation, la concertation et la collaboration entre les CED ainsi que pour défrayer les couts du salaire du personnel de soutien. En novembre 2018, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a indiqué que le budget est indivisible et que les trois présidences devaient s'entendre sur la façon de le gérer. Des sessions de médiation ont eu lieu pour trouver une solution mais en avril 2019, le budget fut divisé. Cet avis juridique dit que le ministère n'aurait pas dû diviser l'enveloppe budgétaire. Ce sont les deux secteurs d'éducation distincts qui ont droit au personnel de soutien en vertu de la Loi sur l'éducation et non les CÉD indépendamment. Le CÉD qui refuse de se prévaloir des opportunités offertes par celui-ci ne peut pas exiger d'être compensé autrement en vertu de la Loi sur l'éducation.

En juillet 2019, une lettre conjointe fut écrite par le CED-NO et CED-S et le ministre a décidé d'accorder les fonds pour la totalité des fonds du salaire du personnel de soutien. Cependant, il reste une somme de 28 000 $ à récupérer pour la partie de formation, concertation et collaboration.

Le président recommande d'envoyer une lettre au ministère en se servant de l'avis juridique. Le CED-NO compte également en discuter également à sa réunion du Conseil.

Une période de question s'en suit. Monsieur Wilondja précise que cette même situation s'appliquait au secteur anglophone et les CÉD anglophones ont été informés de la décision du sous-ministre de suspendre le personnel de soutien et son budget. Ils ont envoyé une lettre au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, inquiets des précédents créés par cette décision.

Le président explique que le processus de médiation fut lourd. Malgré les efforts et l'énergie, le CED-NÉ a choisi de se retirer de la FCÉNB. Le président aurait aimé qu'ils auraient choisi de rester et souhaite qu'ils reconsidèrent leur décision.

2021-05-12 – CED – DSFS – 960

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil envoie une lettre au ministère en s'appuyant sur l'avis juridique de 2019 afin de récupérer la totalité du budget 2049 qui fut transférée au District scolaire francophone du Nord-Est lorsque le Conseil d'éducation du Nord-Est s'est retiré de la FCENB en juin 2018. (Marc LeBlanc, Gilles Cormier)

Unanimité

9.2 Prix Jean-Robert-Gauthier 2021 (FNCSF)

Dans le cadre de la remise du prix Jean-Rober-Gauthier, la Fédération nationale des conseils scolaires francophones est à la recherche de candidatures afin de reconnaître, au plan national, une ou un francophone ou une Acadienne ou un Acadien pour son apport dans le domaine de l'éducation en français en milieu minoritaire. Date limite pour soumettre une candidature : 25 juin 2021.

Les critères d'admissibilité et les procédures de mise en nomination sont insérés au cahier.

Le président a demandé aux conseillers de lui soumettre des noms (avec copie conforme à l'adjointe à la direction générale). Il demande aux conseillers de vérifier auprès de la personne nommée si elle accepte. En juin, la liste des nouveaux noms soumis ainsi que la liste de référence des gens nommés dans les dernières années seront envoyées aux conseillers. Un sondage sera ensuite effectué pour déterminer la candidature. Le résultat de ce sondage sera présenté à la séance de travail de la rencontre de juin et le point apparaitra à l'ordre du jour du Conseil de juin.

9.3 Prolongation du mandat d'un représentant au CA du Centre Sainte-Anne

Le président explique que le point avait été ajouté à l'ordre du jour afin qu'une lettre soit envoyée au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance concernant la date de fin du mandat du représentant du CED, Willy Wilondja, au CA du Centre Sainte-Anne. Cependant, il a récemment appris que le règlement du Centre Sainte-Anne permet la prolongation de son mandat jusqu'au 30 juin. Les conseillers ont déterminé qu'une lettre n'est plus nécessaire puisque la situation est réglée.

9.4 Forum provincial sur l'éducation – 5 mai 2021 (retour)

Le président a fait un bref compte rendu du 39e Forum provincial sur l'éducation qui s'est tenu le 5 mai 2021. Les points à l'ordre du jour étaient :

- Sécurité publique et évaluation de la menace
- Santé mentale chez nos jeunes
- Projet de vie et de carrière – mise à jour
- COVID – mise à jour
- Petite enfance

Le président et le vice-président se disent satisfaits des réponses obtenues par le ministre et fonctionnaires qui étaient présents.

9.5 Lettre – Article 23

Le président dit que les membres ont pris connaissance d'une ébauche de lettre concernant l'analyse des besoins immobiliers en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Si les conseillers sont confortables avec l'ébauche de cette lettre, alors elle sera envoyée dans les plus brefs délais.

2021-05-12 – CED – DSFS – 961

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil envoie une lettre au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance concernant l'analyse des besoins immobiliers en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (Gilles Cormier, Éric Demers)

Unanimité

Il reste à clarifier qui seront les destinataires de cette lettre (en copie conforme). Le président dit que ceci avait déjà été déterminé et qu'on pourra vérifier et l'envoyer aux destinataires déjà identifiés précédemment.

Le conseiller Cormier dit qu'il aimerait que la lettre soit envoyée au premier ministre et possiblement aux médias. Le conseiller É. Demers dit que le CED n'est pas prêt à réagir aux médias. Le président rappelle que le but de la lettre est d'ouvrir la discussion et de les sensibiliser.

À ce moment de la rencontre, le conseiller souligne qu'il est maintenant 21 h 30 et il demande au Conseil la permission de prendre le temps de continuer afin de traiter le point 9.6. Les conseillers sont d'accord.

9.6 Conseil de la jeunesse du DSFS

L'élève conseillère au CED, madame Jeanne Boucher a dit que la toute première réunion du Conseil de la jeunesse du DSFS a eu lieu le 22 avril 2021 virtuellement. Ce fut un moment spécial puisqu'ils ont travaillé fort depuis décembre à mettre sur pied ce comité avec l'aide du personnel du district dont mesdames Diane Albert-Ouellette et Ghislaine Arsenault.

Le Conseil de la jeunesse du DSFS est formé des 12 membres suivants :

Ludwig Pineda Ménard	L'Odyssée
Jocelyne Allanach	Mathieu-Martin
Alexis Lamberton	Louis-J.-Robichaud
Ben Gray	École Régionale de Baie-Ste-Anne
Alexandre Comeau	Carrefour Beausoleil
Mireille Cormier	Clément-Cormier
Ghazal Motamedi	Samuel-de-Champlain
Emma Philippe	École Sainte-Anne
Thomas Caissie	École Étoile de l'Acadie
Janika Mazerolle	École Mgr-Marcel-François-Richard
Madeleine Bullerwell	Représentante 8e année (Antonine-Maillet)
Maryam Dabbarh	Représentante 8e année (École Sainte-Anne)

La rencontre s'est très bien déroulée et fut animée par la présidente du Conseil de la jeunesse du DSFS, madame Jeanne Boucher. Ils ont eu l'occasion de se préparer pour la séance de consultation en vue du cadre stratégique du DSFS. Ils ont aussi discuté d'un sondage qui sera lancé auprès des élèves. Ce sondage est une première étape pour pouvoir mieux comprendre les enjeux qui touchent les jeunes du district. Un comité de travail fut formé et la première rencontre a eu lieu au début mai pour préparer les questions du sondage. Cinq thématiques furent ressorties : la santé mentale, l'environnement, l'acceptation des différences, l'engagement et la réussite scolaire. Il y aura également une question ajoutée au sondage pour comprendre les priorités des jeunes. Les résultats du sondage permettront par la suite de monter des projets en vue d'arriver à des solutions liées à ces thématiques.

L'analyse de ce sondage sera faite entre la fin de cette année scolaire et septembre. La relève de la présidence de ce comité sera l'élève-conseiller 2021-2022. Par ailleurs, elle a confiance qu'Alexis Bourque, nouvellement élu à l'assemblée générale annuelle de la FJFNB, saura relever ce défi.

Depuis cette première rencontre, le Conseil fut sollicité pour participer à deux autres rencontres.

Ils ont eu l'occasion de participer à une séance de consultation en vue du cadre stratégique du DSFS animée par madame Katherine d'Entremont. Ils ont beaucoup aimé l'expérience et ont eu l'occasion de parler de plusieurs enjeux dont : les langues officielles, l'environnement et l'acceptation des différences.

Le 29 avril 2021, ils ont participé à une séance de mobilisation des jeunes concernant le plan provincial sur la santé. C'était une occasion pour les jeunes de la province d'exprimer leur point de vue sur les soins de santé. Les questions posées portaient sur les défis que doivent relever les jeunes pour accéder aux services de santé et sur les services qui leur seraient bénéfiques.

La prochaine réunion du Conseil de la jeunesse du DSFS aura lieu le 20 mai 2021.

Le président du Conseil d'éducation est très fier de ce Conseil de la jeunesse. C'est une idée qui a commencé avec l'élève-conseiller 2019-2020, Luc Cormier, et il remercie l'élève-conseillère, Jeanne Boucher, pour tous ces efforts à mettre sur pied ce comité. Il voit que ce conseil va apporter énormément au Conseil d'éducation.

9.7 Procédure pour combler les postes vacants au Conseil

Le président dit que ce point sera discuté à la réunion du Comité de gouvernance et des politiques. Le point reviendra donc à l'ordre du jour du mois de juin.

10. Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCENB)

Les membres du Conseil ont reçu, à titre de renseignement, une copie du rapport « La FCENB en bref – mai 2021 » qui fait une mise à jour des dossiers de la FCENB en cours de réalisation.

11. Affaires nouvelles

Aucun point n'a été ajouté à l'ordre du jour.

12. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion ordinaire du Conseil d'éducation, et la dernière de l'année scolaire 2020-2021, aura lieu le mercredi 9 juin, à 18 h 30, à la salle Guy-Richard du Centre JK Irving, 30 rue Évangéline, Bouctouche ou de façon virtuelle.

Un lien sera disponible à partir du site Web du DSFS pour les membres du public et les membres du Conseil qui se joindront à la réunion de façon virtuelle. Les ordres du jour, procès-verbaux et documents publics des réunions sont également publiés à cet endroit, sous l'onglet Conseil d'éducation.

13. Levée de la séance

Levée de la séance à 21 h 36.

Paul Demers	Nathalie Kerry
Président	Secrétaire